

Collaborer pour mieux accompagner les enfants et les jeunes protégé.e.s face aux addictions

Concrètement, comment ça marche ?

- 1 Inscription au projet en **binôme** (une structure du champ de la protection de l'enfance et une du domaine de l'addictologie) ou en **solo**.
- 2 Identification d'un.e **professionnel.le ressource** dans chaque structure participante.
- 3 **Sensibilisation des professionnel.le-s** des structures au projet et participation aux temps collectifs prévus.

SICAPE vise au développement de **stratégies globales** intégrant l'ensemble des conduites addictives, toutefois, une attention particulière sera portée sur :

2 axes prioritaires :

- les consommations de tabac, de cannabis et d'alcool ;
- le mésusage de médicaments.

+ **des axes complémentaires** (écrans, jeux de hasard et d'argent)

3 ans pour former, sensibiliser et agir au bénéfice des jeunes protégé.e.s

PHASE 1

Valoriser les dynamiques existantes et élaborer une stratégie d'intervention sur les conduites addictives des jeunes protégé.e.s.

PHASE 2

Former 100 professionnel.le-s ressources en binômes mixtes.

PHASE 3

Créer des feuilles de route territoriales et accompagner les structures dans la conception d'actions concrètes.

Phase 1

Élaborer une stratégie d'intervention sur les conduites addictives des enfants et des jeunes protégé.e.s.

Le défi

Au premier semestre 2025, l'objectif sera de **recenser les besoins, déterminer les ressources pertinentes et valoriser les coopérations existantes** entre la protection de l'enfance et l'addictologie.

Cet état des lieux permettra de concevoir **une formation et des outils spécifiquement adaptés aux professionnel.le-s des deux secteurs**.

Les temps forts

Vous souhaitez devenir formateur-trice, un appel à candidatures sera lancé prochainement !

 **9 journées de lancement** organisées d'ici l'été 2025 sur chaque territoire.

 La constitution d'un **groupe de travail** de formateurs en charge de la création de la formation à destination des professionnel.le-s.

Phase 2

Former pour rapprocher les secteurs de la protection de l'enfance et de l'addictologie

L'objectif ?

↳ Former **100 professionnel-le-s**, réparti-e-s en **50 binômes**, mêlant protection de l'enfance et addictologie pour qu'ils et elles s'imprègnent des spécificités de l'autre secteur et sensibilisent leurs collègues.

Comment ça va se passer ?



• **QUI ? 100 professionnel-le-s ressources identifié-e-s** au sein des structures participantes formé-e-s par des **formateur-ric-e-s régionaux** issu-e-s du groupe de travail.



• **OÙ ? Dans 8 régions et 1 territoire ultramarin** : Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Normandie, Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie, Pays de la Loire et la Guadeloupe.



• **QUAND ?** De septembre 2025 à juin 2026.



• **QUOI ?** Une **formation de 2 jours** pour devenir des **professionnel-le-s ressources** dans vos structures.

Être professionnel-le ressource, ça veut dire quoi ?

- Composer un **binôme avec un-e professionnel-le du secteur différent** du sien ;
- Bénéficier d'une **formation gratuite** et d'un ensemble d'outils pour développer ses compétences ;
- **Sensibiliser ses collègues** aux enjeux que posent les pratiques addictives chez les jeunes protégé-e-s ;
- **Participer à des actions** de prévention et de réduction des risques, notamment avec les partenaires locaux.

Phase 3

Accompagner les structures pour un travail collectif durable en faveur de projets concrets

La démarche

↳ Des **rencontres territoriales à mi-parcours** réuniront les structures et partenaires impliqué-e-s pour écrire une **feuille de route commune**. Cette dernière identifiera les besoins des enfants et des jeunes et définira les réponses à leur apporter (partenariats à développer et actions à déployer).

↳ Une **boîte à outils et des webinaires d'échange de pratiques** seront créés pour accompagner les structures dans la mise en œuvre d'actions.

Et pour quelles actions concrètes ?

À l'issue du projet, chaque structure sera outillée pour déployer des actions répondant aux besoins qu'elle aura identifié, comme :

- des **analyses de pratiques croisées** avec l'autre secteur ;
- des **ateliers thématiques** en direction des jeunes protégé-e-s et/ou de leurs parents selon leurs besoins s'appuyant sur des données probantes ;
- des **temps d'information et de suivi** avec des professionnel-le-s de santé ou de l'addictologie ;

Quand ?

D'octobre 2026
à octobre 2027

SICAPE : Un projet ambitieux pour renforcer les liens entre protection de l'enfance et addictologie

Le projet en chiffres :

3 ans

pour transformer les pratiques

100 professionnel·le·s

constitué·e·s en binôme formé·e·s directement

8 régions + 1 territoire ultramarin

concernés

+ de 1 500 professionnel·le·s

touché·e·s

50 structures d'addictologie

participantes

50 structures de protection de l'enfance

impliquées

Envie de rejoindre le projet ?

↳ **Renseignez le formulaire suivant avant le 21 février :**

<https://fr.surveymonkey.com/r/D8TNSYM>

NB : le formulaire est à remplir par la direction de la structure ou par le siège de son association.

SICAPE

Vos Contacts :

FÉDÉRATION
ADDICTION
Prévenir | Réduire les risques | Soigner

Alexis Grandjean – Responsable du pôle
Expérimentation, Innovation, Recherche
a.grandjean@federationaddiction.fr

Edouard Henry – Chargé de projets :
e.henry@federationaddiction.fr

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

Pauline de la Losa – Responsable Handicaps //
Vulnérabilité des familles, Prévention :
p.delalosa@cnape.fr

Clara Dumortier – Chargée de projet SICAPE :
c.dumortier@cnape.fr